



Info-parents novembre 2023

SECTION : ÉCOLE

Bonjour chers parents,

Plus de deux mois se sont écoulés depuis la rentrée et, comme chaque année, on se dit que le temps passe vite ! Vous trouverez, dans ce communiqué, les dates importantes pour les prochains mois et d'autres informations pertinentes concernant la vie scolaire à l'École Notre-Dame.

Dates à retenir :

6 novembre : Grève du personnel- Fermeture complète de l'école jusqu'à 10h45

8-9-10 novembre : Rencontre de parents

10 novembre : Les bulletins seront disponibles sur Mozaïk

10 et 13 novembre : Journées pédagogiques

1er décembre : Journée pédagogique

22 décembre : Dernière journée de classe avant les Fêtes

Halloween

À l'École Notre-Dame, des activités fort agréables se sont tenues le 31 octobre dernier à la suite de quelques préparatifs en classe et au service de garde. Petits et grands ont pu se déguiser, parader, entendre des histoires et festoyer. Merci à tout le personnel et à vous, chers parents, pour votre implication lors de cette fête appréciée des enfants !

Rencontre de parents pour le 1^{er} bulletin

La rencontre liée à la remise du 1^{er} bulletin est un moment privilégié pour rencontrer l'enseignant(e) de votre enfant afin de faire le point. Vous allez recevoir les liens pour prendre les rendez-vous dans un courriel distinct.

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec les orthopédagogues, elles seront disponibles le 9 novembre de 15h30 à 16h30 et de 18h00 à 20h00 le 10 novembre. Voici les adresses courriel pour les joindre et prendre rendez-vous.

Préscolaire, 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e année	Sandra Campbell	campbellc@cssdn.gouv.qc.ca
3 ^e , 4 ^e , 5 ^e 6 ^e année	Camille Bérubé-Lefebvre	berubelefebvre@cssdn.gouv.qc.ca

Rappel : Facturation du matériel didactique

Merci de suivre les directives suivantes pour le paiement. Si votre situation est plus complexe, il faut contacter le secrétariat de l'école pour établir une entente particulière.

Modes de paiement à privilégier	Paiement total de la facture Ou 1^{er} versement de la moitié de la facture	2^e versement de la dernière moitié de la facture
1. Paiement par Internet	Date limite : 17 novembre 2023	Date limite : 26 janvier 2024
2. Paiement par chèque	Date limite : 17 novembre 2023	Chèque postdaté au 26 janvier 2024 <u>envoyé avec le 1^{er} paiement</u>
3. Argent comptant dans une enveloppe adressée au secrétariat : école Notre-Dame	Date limite : 17 novembre 2023	Le paiement en argent doit se faire en un seul paiement au plus tard le 17 novembre 2023

Marcheurs matin et midi

À l'École Notre-Dame, les élèves peuvent arriver sur la cour à partir de 7h40 le matin et de 12h35 le midi. **Afin d'assurer leur sécurité**, nous vous demandons de rappeler à vos enfants de **se rendre sur la cour d'école à la vue des surveillants**. Le mandat de la brigadière n'est pas d'assurer la sécurité des enfants qui arrivent trop tôt et qui attendent près de la porte.

Notez bien : Si votre enfant arrive sur la cour avant 7h40, alors qu'il n'est pas inscrit au service de garde, vous aurez un appel de courtoisie. Après l'appel, si votre enfant continue d'arriver avant la surveillance de 7h40, des frais de garde vous seront chargés.

Au son de la cloche, un adulte fera entrer les enfants de façon sécuritaire.

Merci de votre précieuse collaboration!

Arrivée tardive

Les cours débutent à 7h55 le matin et 12h45 en après-midi.

Pour l'École Notre-Dame, lorsque nous constatons que votre enfant arrive **régulièrement avec plus de 5 minutes de retard**, un courriel vous sera acheminé pour vous rappeler l'horaire de surveillance et l'importance d'arriver avant le début des cours. **Si le problème persiste, malgré le courriel, votre enfant devra attendre au secrétariat jusqu'au début de la prochaine période pour intégrer la classe.** Nous voulons protéger le climat de classe et offrir un enseignement de qualité à l'ensemble du groupe.

Tenue vestimentaire adaptée et identifiée

Nous vous invitons à fournir à votre enfant des vêtements appropriés à la température. Il est aussi important d'identifier chacun des vêtements de votre enfant. À l'école, nous leur rappelons de ranger adéquatement les effets personnels afin d'éviter les pertes ou les rachats durant la saison.

Objets perdus

Nous avons déjà une grande quantité de vêtements perdus. Durant la semaine du 6 novembre, nous allons installer une table près de la porte d'entrée pour que vous puissiez repérer les vêtements appartenant à votre enfant. Les vêtements qui ne seront pas réclamés, à partir du 13 novembre, seront envoyés dans un organisme.

Merci de votre collaboration.

Stationnement

Un petit rappel : Il n'est pas possible de se stationner le long de la rue St-Thomas lorsque les autobus sont présents. Vous devez absolument attendre après le 10 minutes de brigade et attendre que tous les autobus soient partis.

Policiers en milieu scolaire

Depuis de nombreuses années déjà, le Service de police de la Ville de Lévis est fier de sa présence au sein des écoles de la communauté. Ainsi nous sommes heureux de vous informer qu'un policier de la prévention et des relations avec la communauté visitera occasionnellement l'école de votre enfant durant l'année scolaire.

Cette initiative contribue au sentiment de sécurité général et favorise les liens entre les jeunes et les policiers. C'est avec une approche sociocommunautaire que nos policiers s'intègrent dans l'environnement éducatif de votre enfant.

Tout au long de l'année scolaire, selon les demandes des enseignants, les élèves auront l'occasion d'assister à des ateliers de prévention qui traitent de différents sujets. Veuillez consulter la pièce jointe pour plus d'informations.

Le Service de police de Lévis

Demande de révision d'un résultat

Le Centre de services scolaire se dote, pour l'ensemble de ses établissements, d'une procédure dans le cas d'une demande de révision d'un résultat. **Cette procédure exclut les demandes de révision concernant les résultats d'épreuves ministérielles qui doivent se faire directement sur le site Internet du MEQ.**

Documents à consulter sur le site web de l'école dans la section « **informations aux parents** ». <https://cssdn.gouv.qc.ca/notredame/>

Fermeture du service de garde lors de tempête préventive ou de force majeure (bris d'eau, panne de courant, etc.)

Advenant l'annonce à la radio ou à la télévision de la fermeture de l'école pour les élèves, vous devez vérifier si le service de garde est ouvert ou fermé (un courriel sera transmis à tous les parents le matin même).

La politique du centre de services scolaire prévoit 2 types de fermetures d'école lors d'une tempête hivernale. Lors d'une tempête importante, l'école et le service de garde seront fermés. Lors d'une fermeture dite « préventive », l'école est fermée pour les élèves, mais le personnel étant au travail, le service de garde sera ouvert **pour les utilisateurs**.

Pour connaître le type de fermeture, voici les options qui s'offrent à vous :

- Consulter le [site Internet](#) du CSSDN
- Consulter la [page Facebook](#) du CSSDN
- Écouter la radio ou regarder à la télévision

Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire

Vous pouvez consulter le plan d'action sur le site web de l'école dans la section : informations aux parents.

<https://cssdn.gouv.qc.ca/notredame/>

Épreuves du ministère de l'Éducation pour les élèves de 4e année et de 6e année

4^e année	Juin 2024
Français lecture	29 et 30 mai
Français écriture	3, 4, 5 juin
6^e année	Juin 2024
Français lecture	24 et 27 mai
Français écriture	28 et 29 mai
Mathématique	4, 5, 6 juin

L'école tient à sensibiliser les parents aux éléments suivants :

L'enfant doit obligatoirement se présenter à ses examens.

Une absence à un examen du Ministère ou à un examen du centre de services scolaire peut être motivée par la direction pour les raisons suivantes :

- Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale
- Mortalité d'un proche parent
- Convocation à un tribunal
- Délégation à un événement d'envergure provinciale, nationale ou internationale, telles qu'une compétition sportive ou musicale, etc.

**Je vous souhaite de belles rencontres avec les
enseignants la semaine prochaine !**

SECTION : SERVICE DE GARDE

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE DU 1ER DÉCEMBRE 2023

Le lien pour le sondage vous sera transmis la semaine prochaine. **La date limite pour inscrire votre enfant sera le 17 novembre, 12h.** Après cette date, il ne sera plus possible de modifier (ajouter ou annuler sans frais) une inscription. Je vous rappelle que si vous avez un solde en souffrance au service de garde, l'inscription de votre enfant ne pourra pas être acceptée. L'activité sera une sortie au Woodooliparc (Scott), sous le thème "Frima, la magie de Noël!"

HABILLEMENT AU SERVICE DE GARDE

Étant donné que vos enfants passent beaucoup de temps à l'extérieur au service de garde (sur l'heure du dîner et à la période du soir en particulier), nous vous demandons votre collaboration, afin qu'ils soient vêtus assez chaudement pour la température. De plus, merci de donner des vêtements de rechange à votre enfant.

ABSENCE AU SERVICE DE GARDE

Merci de toujours aviser le service de garde lorsque votre enfant doit s'absenter du service de garde, et ce, même si vous avez avisé le secrétariat et l'enseignant(e). La meilleure façon de fonctionner est par courriel (avant 10h45 pour le midi et 14h45, pour le soir).

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration,

Julie Duquette, technicienne au service de garde

418-838-8548 (poste 62640)

service-garde.notre-dame-levis@cssdn.gouv.qc.ca